

le petit Journal



Sommaire

TRAVAUX :

p 3 à 6 Des chiffres & des images.

OBJECTIF HABITAT :

p 11 à 12 1^{er} lotissement en "belle" vue.

ENVIRONNEMENT :

p13/14 Auprès de mon arbre...

QUOI DE NEUF SUR LE PORT :

p15/16 La saison approche

PALAIS INSOLITE :

p 23/24 Le Palais sous la neige.

DOSSIER

P 7 à 9 La création

du service jeunesse



L'accueil de la mairie est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

Mairie : Place de l'Hôtel de ville
56360 Le Palais

accueil : 02 97 31 80 16
mairie.palais@wanadoo.fr

état civil : 02 97 31 80 16
mairie.palais@wanadoo.fr

urbanisme : sur rendez-vous
urba.palais@orange.fr

communication : 02 97 31 47 02
communication@lepalais.fr

Golf Ilprim 2ème trimestre 2021 - 1500 exemplaires
Malgré l'attention que nous avons portée à la réalisation en
interne de ce document, quelques erreurs peuvent subsister ;
merci de nous en excuser.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Les agents communaux à votre service :

Directrice Générale des Services : Sophie Le Borgne :
également directrice de la régie du port

Directeur du service technique : Stéphane TINCHANT :

Personnel/CCAS/affaires scolaires : Soazig LE RAY

Accueil et gestion du cimetière : Catherine CARO

Accueil et état civil : Clotilde ERARD TINCHANT

Service Urbanisme : Françoise GAUTIER:

Service Comptabilité : Sandra GALLENE

Service Communication : Bernadette FLAMENT

Service Culturel : Fatima KERMARREC

Chef de Port : Jérémy RUNAVOT

Responsable espaces verts : Philippe BAMDE

Responsable voirie/travaux : Aorélian JUHEL

Nouveau chef de la
Police Municipale,
Nicolas Guillou
arrive de Tignes
en Savoie
où il exerçait
depuis 20 ans
les fonctions
de garde champêtre.



Le Palais et Tignes ont la même problématique : 2 500 habitants à l'année et 40 000 en pleine saison... Qu'elles soient sur une île ou une station de ski reliée par une route de montagne, ce sont deux petites villes rurales qui connaissent un isolement relatif. En tant que garde champêtre, mes compétences s'étendent à l'environnement, la pêche, la chasse... en plus de la Police Municipale proprement dite ».



ETAT CIVIL

Naissances :

16/02/21 Étienne, fils d'Aude FRANCOIS et Emmanuel TYREL DE POIX
02/03/21 Lucas, fils de Crina-Florina COSTIN et Sébastien LAIGNIER
17/04/21 Ewen, fils d'Adeline TERRIER et Ludovic BOURRASSAUD

Décès :

05/01/2021	LOREC Gérard	12/03/2021	LE GOFF - LOREC Jacqueline
08/01/2021	MAGNIN de CARDON de SANDRANS Jean	16/03/2021	FOUROT - MATELOT Amande
10/01/2021	GESRET - POSNIC Monique	17/03/2021	RICHARD Henri, Joseph
22/01/2021	TROUILLET Dominique	21/03/2021	BROSSARD - BERNERY Victoria
05/02/2021	LE PORT - NAUDIN Annick	22/03/2021	HOUDY Pierre, Marie
15/02/2021	GRANGER Jean	26/03/2021	PÖLLET - LETERRIER Marie-Claire
17/02/2021	LUGO-MACHIN Christian	30/03/2021	BÉDEX - LE GARNEC Antoinette
21/02/2021	BRIÈRE Paul	02/04/2021	MORVAN Marc
26/02/2021	BÉDEX - HUT Nicole	01/04/2021	BESNIER Claude
01/03/2021	GAUTIER Louise	03/04/2021	COIC Jean, Yvon
07/03/2021	MAHO Isabelle	04/04/2021	BERNARD Lucienne
09/03/2021	NOURY Axel	13/04/2021	CARO Didier
18/02/2021	MAUDHUY Patrick	30/04/2021	GALLEN - MATELOT Reine

Le petit journal de Le Palais - informations municipales - n°30

Directeur de publication : Tibault Grollemund, Maire
Responsable de la publication : Guillaume Châtelain
Secrétaire d'édition : Bernadette Flament
Conception, illustrations, rédaction : service communication

Crédits photos : Pascal Lechaudel, Marie Vialle et Services Mairie
Ont coopéré à cette édition : J-L Guennec, F Villadier, P P Aubertin,
S Pichot, T Tardif, G Mignon, CMarec, JC Lorient, N Soulier,
K Kirchner, C Caro, S Gallène, S Le Borgne, S Tinchant, A Juhel.

LE MOT DU MAIRE

“ C hères Palantines, Chers Palantins,

Les beaux jours arrivent accompagnés de l'espoir de retrouver une situation sanitaire, sociale, économique plus harmonieuse.

Les deux grandes opérations de vaccination qui se sont déroulées récemment vont sans doute contribuer à un retour à de meilleurs modes de vie. Je souhaite, à titre personnel, que nous renouvelions d'ici l'été ce dispositif afin que les insulaires qui le souhaitent puissent bénéficier du vaccin avant le début de la saison.

De la sorte, nous pourrions durant les vacances poursuivre une vaccination au fil de l'eau pour les visiteurs et les derniers Bellilois candidats. J'œuvre en ce sens et remercie l'ensemble de protagonistes qui ont contribué à cette organisation.

Les indicateurs qui nous parviennent font état d'un lancement de saison qui s'annonce très fort. Nous l'avons constaté l'an passé et les derniers chiffres (+ 33% de visites du site de l'office, taux de réservations du week-end de l'ascension avec 10 000 visiteurs) confirment cet engouement pour notre territoire. C'est tant mieux et en même temps nous devons être vigilants à parallèlement diversifier l'activité économique.

Ce nouveau numéro du Petit Journal vient vous rendre compte des actions mises en place ces derniers mois, des perspectives tracées pour l'année 2021 et esquisse les suivantes.

Notre politique du logement, dont nous avons fait l'une des priorités du mandat, entre dans sa phase opérationnelle. Dès cette année, 23 familles candidates seront retenues pour acquérir des parcelles dans nos futurs lotissements et pourront commencer à construire dès 2022. L'acquisition de foncier fait donc partie de nos grands enjeux ; nous le poursuivons pour atteindre l'objectif de 80 nouveaux logements pour les insulaires sur Palais. Une nouvelle expérience est d'ailleurs menée avec l'Établissement Public Foncier qui se substituerait à la commune pour l'acquisition d'une parcelle.

Si l'axe intergénérationnel guide notre projet, la jeunesse en est l'un des piliers. L'énergie et les compétences de Thibault Tardif, conseiller délégué, a permis de construire un plan jeunesse dont la clé de voûte est le recrutement d'un professionnel. Financé très largement par les fonds européens, ce poste va permettre de mettre en place la maison de la jeunesse et d'écrire avec nos jeunes un ambitieux projet.

L'ensemble du programme de la commune se met en place, conforté par les différents dispositifs de revitalisation. Nous avons annoncé une forte année d'études et de prospectives, nous y sommes. Cela préfigure plusieurs années de travaux, de changements, d'aménagements, de renouvellements. D'autres axes de travaux sont en cours, notamment l'étude sur l'avenir du pétrolier que je souhaite voir quitter le port, en partenariat avec la CCBI et la Région. Au sujet des carburants, je me réjouis de la baisse significative du tarif des carburants pour les pêcheurs, comme je m'y étais engagé.

Le renouvellement de la délégation des transports maritimes est plus que jamais d'actualité, d'ailleurs la région organise des temps de concertation avec l'ensemble des citoyens et des acteurs locaux d'ici septembre. N'hésitez pas à vous impliquer dans cette démarche. Pour ma part, j'entends peser de toutes mes forces pour faire émerger le meilleur projet possible tant le sujet est essentiel pour notre avenir.

Du reste, en parlant de concertation nous commençons nos réunions de quartier avec vous, comme nous l'avons fait sur le secteur Jules Ferry/Verdun pour améliorer le stationnement, la circulation et évoquer d'autres actualités de quartier.



Le quartier Rue Jules Ferry est appelé à beaucoup changer dans un avenir proche ; mercredi 12 mai, une rencontre entre riverains et élus avait pour but d'entendre les interrogations légitimes des habitants et imaginer avec eux des solutions adaptées.

Toujours pour améliorer le lien, nous lancerons, en septembre, les états généraux des associations pour tracer la feuille de route et évaluer les besoins (site de stockage, local associatif, bureau...)

J'ai tant de choses à vous dire et à partager avec vous que je souhaite accélérer les parutions de ce Petit journal, en l'éditant tous les deux mois, afin d'être plus proches de l'actualité et vous donner plus d'informations sur les projets et la vie de la commune. Je vous souhaite un bon début de saison, un bon printemps, et je tiens également souhaiter la bienvenue au nouveaux personnels communal.

Prenez soin de vous !
Tibault Grollemund

Réalisations & travaux

École Sainte Croix : Installation d'un parc à vélos et marquage au sol



600 euros | **1** jour | **2** agents

32 600 mètres de voirie | **8** heures | **10** agents

Neige à Belle île : ça arrive rarement et pourtant les agents ont su réagir rapidement pour déblayer et sécuriser la commune.



10 aménagements de fossés | **15** jours | **4** agents

Dans les villages : aménagements pour récolter et diriger les eaux pluviales et réfection des fossés.

“ Des bancs pour se poser : vous étiez nombreux à nous les réclamer. Ces jolis bancs, propices au repos des marcheurs, aux retrouvailles entre amis, aux déjeuners au soleil, ont été installés plein sud pour vous permettre de bien profiter d'une agréable vue sur le port ”



7 bancs | **3** jours | **2** agents

130 m²
D'isolant et chape sèche

5 jours | **2** agents

Jours de grosse pluie, un peu de travail en intérieur : isolation de l'étage de l'hôtel de ville



Rue de la Citadelle : remplacement d'une plaque vraiment trop bruyante



600 euros | **1** Jour | **2** agents

Et aussi...

- 1 un fossé tout neuf à Port Hallan.
- 2 démontage de l'abri bus du collège détruit lors d'un accident. Il sera bientôt remplacé
- 3 des fossés redessinés / pour évacuer les pluies abondantes de printemps.
- 4 de l'enrobé



1



2



3



5



6

6 Et passage de la fibre !

Suivi de chantier des travaux d'enfouissement de la fibre en collaboration avec des partenaires privés. Les agents en ont profité pour aligner les niveaux des regards de réseaux souterrains.



4

Une grosse pluie et voilà la route inondée. Sur la voie qui contourne les parkings des deux grandes surfaces de la route de Bangor, une grosse flaque envahit régulièrement l'angle le plus éloigné des fossés. Une tranchée permet désormais d'évacuer l'eau pour éviter tout risque.

Avant/Après

Même problème récurrent à Taillefer. Prévenus par les riverains, les agents se sont rendus au plus vite sur place pour rétablir la situation, dégager les fossés de chaque côté de la route et rendre le passage aux usagers.



4

UN PEU DE CIVISME

Et quelques règles de sécurité bien utiles :



En vélo, jouez la carte de la sécurité !

Rouler à vélo vous expose à un risque important d'accident, surtout sur nos routes étroites et fréquentées où vous roulez directement sur la chaussée, aux côtés des autres véhicules. Pour réduire

les risques et garantir votre sécurité, choisissez un vélo à la bonne taille, muni d'éclairages à l'avant et à l'arrière et montrez-vous ! Préférez les vêtements de couleurs claires ou équipés de bandes rétro-réfléchissantes à porter par tous les temps.

Lorsque vous tournez, n'oubliez pas de tendre le bras dans la direction que vous souhaitez prendre et si vous devez vous arrêter brusquement, levez votre bras vers le haut. En cas de mauvais temps et hors agglomération, portez un gilet jaune et un casque, c'est plus sûr, surtout la nuit ! Bien sur, il n'est pas interdit d'en porter en ville et en plein jour. Et n'oubliez pas : les cyclistes sont tenus de respecter le code de la route pour leur sécurité et celle des autres !

Au tour des automobilistes !

La limitation de vitesse en agglomération est fixée à 50km/h et est réduite à 30km/h dans l'enceinte urbaine. Pensez à bien respecter les limitations. Côté stationnement, contrairement aux idées reçues, Palais dispose de nombreuses places un peu partout (bien que les travaux en cours en rendent un certain nombre inutilisable) Le stationnement ininterrompu pendant plus de 7 jours est considéré comme abusif, donc interdit et pénalisable... La police municipale sera particulièrement attentive pour remédier à la situation ; les propriétaires indécents auront à assumer la charge financière en cas de retrait de leurs véhicules.

Abandonner des déchets

C'est interdit !. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur les trottoirs et les bancs publics est rigoureusement interdit. Nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés (amende de 35€ puis 150€ en cas de récidive par les agents assermentés).



Halte à la Mérule !

Et autres champignons lignivores... La mérule aime l'humidité, la chaleur et l'obscurité. Un logement mal entretenu, une aération défaillante, ou un défaut d'étanchéité et les champignons risquent de se développer. Dès qu'il a connaissance de la présence de mérule dans un immeuble bâti, l'occupant, le propriétaire ou le syndicat de copropriété pour les parties communes, doit le déclarer en mairie pour permettre un arrêté délimitant un périmètre "risque mérule" qui évitera la propagation aux immeubles voisins. Rassurez-vous, l'infestation de mérule peut être traitée et éradiquée par des travaux appropriés. Votre bâtiment retrouvera alors un bon état sanitaire.

Halte aux feux !

Vous le savez mais il est toujours utile de le rappeler : il est interdit de faire du feu sur les plages ou de brûler des déchets verts, même sur votre propriété.



Promenons nous dans les bois

Dès que le temps le permet, les agents des espaces verts entretiennent le bois du génie. Cette fois ci, ils se sont attaqués aux abords de l'actuel parcours santé, qui fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion pour une remise en état d'une part et un agrandissement d'autre part. Un bon nettoyage de printemps qui permet des balades en toute sécurité.

Les élus, après une visite sur place, envisagent de mettre au point une voie cyclable qui permettra de déboucher sous la petite voûte face à l'école Poumet.

Les parents pourront ainsi déposer les petits en toute sécurité en empruntant ce joli chemin qui traversera l'enceinte urbaine et le futur arboretum. Plutôt sympa comme chemin buissonnier.



Stationnement aux glacis

Avant d'être un parking, c'était le camping municipal. Du reste, les traces des emplacements délimités par des buttes de terre et des cheminements mal dessinés ne permettaient pas d'optimiser les lieux pour en faire un parking sécurisé, offrant la capacité de stationnement nécessaire.

Régulièrement, par petites portions pour ne pas gêner les usagers, les agents stabiliseront les allées et traceront de quoi mieux ranger plus de véhicules.

Ensuite, les abords seront végétalisés, un cheminement doux adapté à la pente et des bancs pourront être installés pour offrir une vue agréable depuis cette esplanade qui domine la ville et le port.



Ils travaillent pour nous & avec nous

600
mètres de
fibre

5
semaines

5
techniciens



Petit avantage et non des moindres : les travaux d'enfouissement de la route de Bangor permettront d'élargir la voie cyclable.



La passerelle permettant d'accéder au Bangor (roulier de la Compagnie Océane) quand il est à poste aux ducs d'Albe, pilotis ancrés dans le fond du bassin et sur lesquels le navire peut s'amarrer et s'appuyer, était endommagée depuis plusieurs mois. Profitant de grandes marées, la société Ibaia, spécialiste de travaux sous-marins et Benjamin Abraham, plongeur scaphandrier de Belle-Île ont enlevé la passerelle endommagée. La Région Bretagne, propriétaire du port a commandé de nouvelles passerelles.



Jonas et son drôle d'appareil :

Vous avez sans doute remarqué d'étranges marquages aux sols ces temps-ci, aperçu des candélabres allumés en plein jour, ou croisé dans les rues de la ville un jeune homme équipé d'une perche munie d'un géolocalisateur. Pour garantir de futurs chantiers sans risques et sans mauvaise surprise, des phases de recherches ont permis de détecter et de géo-référencer tous les réseaux souterrains : énergie, télécommunication, eau potable, eaux pluviales ou assainissement.

Pour la dix huitième année consécutive, à la même période chaque année, Bruno Stéphan, chef de l'agence Hélios Atlantique Morbihan, réalise à lui seul pour le compte des communes de l'île tous les travaux de signalisation : traçage des parkings, passages piétons, arrêts de bus, flèches et rails de guidage... lors de cette virée en solitaire d'une semaine, Bruno travaille jour et nuit car les sens uniques, nombreux sur l'île, doivent être réalisés de nuit afin de ne pas déranger les usagers.



Dossier, jeunesse

LES OBJECTIFS

- Répondre aux besoins des jeunes
- Proposer des actions de qualité
- Les impliquer dans les choix qui les concernent
- Les ouvrir à la culture et au patrimoine
- Développer les échanges entre générations...

Le service jeunesse proposera des activités variées toute l'année.

Le service jeunesse construira, avec et pour les jeunes, un calendrier d'animations qui les rassemble et leur ressemble les mercredis et samedis après midi en période scolaire, la semaine pendant les vacances scolaires et parfois en soirée.

Financer les projets et les impliquer sur les choix qui les concernent, c'est la façon constructive que souhaitent les élus pour tisser des liens avec les jeunes et développer ainsi leur sens civique en leur montrant comment une commune fait vivre son territoire et fait évoluer le quotidien de ses habitants.

Au delà d'une simple mission d'animation, le service aura une action de prévention et apportera des réponses aux différents problèmes que l'on rencontre à cet âge, des plus bénins aux plus graves, des sujets qui les concernent directement ou qui concernent l'humanité toute entière.

L'AVENIR LEUR APPARTIENT...

si nous savons faire de Palais un véritable lieu d'épanouissement pour les jeunes de 12 à 17ans.

L'absence des lycéens en internat sur le continent la semaine, l'alternance entre la saison estivale et « le creux de l'hiver » bien plus pauvre en animations, et surtout le fait que sur l'île, il n'y a aucun lieu exclusivement dédié aux jeunes leur donne souvent le sentiment de ne pas être reconnus ou entendus. En mettant à leur disposition un service adapté, un lieu, du matériel et du personnel qualifié, nous pourrons les aider à s'épanouir chez eux.

Recruter du personnel adapté et qualifié

Un animateur à temps plein fera vivre les projets de la commune en faveur des jeunes, organisera les animations et devra recruter et superviser des volontaires en service civique qui travailleront avec eux sur différentes thématiques.

Créer un conseil municipal des jeunes

Supervisé par l'animateur, il sera composé pour deux ans au maximum de 18 élèves Palantins de 6ème, 5ème et 4ème des deux collèges.

Des commissions participatives spécifiques donneront l'occasion d'intégrer les 3ème, les lycéens, ou des adolescents domiciliés sur les autres communes.





Les jeunes pourront bientôt imaginer l'aménagement du nouvel espace



Un équipement pour concevoir et travailler les projets.



Un environnement et des moyens rien qu'à eux pour leur permettre de les réaliser.

Ces choix qui transforment Palais.

Quand la médiathèque se délocalisera, l'espace qu'elle occupait deviendra

Maison des jeunes

Le futur animateur préparera l'ouverture de cette « maison des jeunes », qui prendra place dans les locaux de l'actuelle médiathèque.

Des rencontres, des ateliers thématiques, des jeux y seront organisés. C'est aussi là qu'ils pourront faire germer leur idées de voyages, de formations, élaborer leurs programmes d'animations et apprendre à les construire ensemble.

Bourses à projets

Nous souhaitons mettre en place un système de bourse à projet qui ouvrirait une participation financière de la commune pour permettre aux jeunes de passer le permis de conduire ou le BAFA en contrepartie de petits travaux communaux.

Un festival pour les jeunes, pensé par les jeunes

L'idée de ce festival est avant tout de proposer un large contenu d'animations à destination des jeunes de l'île sur la période dite « creuse » du mois de février. Ce sera l'occasion de mettre en lien les jeunes et les différents acteurs du territoire tels que les associations, les professionnels et les collectivités.

Nous souhaitons collaborer avec les jeunes pour proposer un contenu ludique, pédagogique et de découverte. Ce festival aura probablement lieu sur le futur site de notre pôle culturel composé de la salle de spectacle Arletty, le réduit B ainsi que le bois du génie. Par la suite, la nouvelle Médiathèque ainsi que la Chapelle Saint-Sébastien viendront le compléter et l'enrichir. Au programme : activités de découverte, ateliers divers, rencontres et interventions, grands jeux, concerts. Ce sera également l'occasion de proposer des temps dédiés à la prévention ou aux rencontres avec les aînés. Nous souhaitons faire appel à une personne en service civique afin de travailler sur ce projet, supervisée par notre référent jeunesse.

Séjours & échanges

Nous souhaitons organiser des séjours de petits groupes avec notre commune jumelle, Font-Romeu. Les jeunes des deux communes pourraient ainsi découvrir et faire découvrir leurs territoires et environnement respectifs.



Travailler main dans la main

Avec les établissements scolaires...

Les élections de notre conseil municipal des jeunes se dérouleront dans leurs locaux et nous travaillerons ensemble sur le volet prévention afin d'assurer la complémentarité de nos actions.

Les autres collectivités

En prolongement du Service de l'Information Sociale et de l'Emploi de la CCBI, un animateur de rue rencontre les jeunes de 15-29 ans sur l'espace public. Sa mission, repérer les « invisibles » : les jeunes en décrochage scolaire, sans emploi ni formation et les orienter vers les interlocuteurs adaptés. Cet animateur pourra s'appuyer sur notre service jeunesse ; il pourrait également intervenir à l'espace jeunesse avec notre animateur, notamment sur les sujets qui concernent la prévention.

La Communauté de Communes de Belle-Île organise depuis cette année les réunions du « service mutualisé jeunesse » avec les représentants des projets « jeunesse » des quatre communes de l'île. Ce groupe de travail a pour objectif de coordonner les projets à destination des jeunes.

Les acteurs et associations locales

De nombreuses associations belliloises pourraient s'intégrer à ce projet de festival, aux projets ludiques, de découverte, de prévention ou encore à la thématique de l'intergénérationnel grâce aux structures dédiées au service à la personne.

La « Casa des jeunes » de Font-Romeu

Le partenariat avec l'espace jeunesse de Font-Romeu peut répondre à plusieurs objectifs : permettre à nos jeunes de découvrir un autre territoire, son environnement en fonction des saisons, les sports d'hiver et une culture différente, accueillir les jeunes de Font-Romeu afin de leur faire découvrir la culture Belliloise et la vie insulaire, profiter de voyage à prix réduits.

On pourrait également proposer un partenariat avec l'espace jeunesse de Quiberon, l'objectif étant là encore de permettre à nos jeunes de rencontrer leur pairs du continent et d'organiser des animations ensemble.

Thibault Tardif, conseiller délégué à la jeunesse explique :

"Le Pays d'Auray et le fond Européen LEADER sont les deux atouts indispensables à la réalisation de notre ambitieux projet ; ils viennent tout juste de nous accorder leur soutien avec à la clé une enveloppe de 50 000€ ! De quoi lancer notre service jeunesse"



Social

Vaccination COVID

L'opération de vaccination des patients âgés ou avec des comorbidités sévères s'est terminée le 14 avril dernier. Près de 1000 personnes ont pu bénéficier d'un schéma vaccinal complet dans des conditions confortables. Ces jours derniers ce fut au tour des plus de 70 ans de pouvoir en faire autant.

Le Dr DE POIX, chargé de l'organisation tient à remercier tous ceux qui ont fait la réussite de cette campagne "Au risque d'oublier certains, et je m'en excuse d'avance, je voudrais remercier tout spécialement :

- L'Agence Régionale de Santé et spécialement le Docteur René NIVÉLET et Madame Claire MUZELLEC KABOUCHE, qui ont accepté de se laisser convaincre de la pertinence du déploiement d'une telle opération à Belle-Île, et Madame Emma LE GAL pour avoir accompagné ce centre de vaccination éphémère à Belle-Île. L'ARS accompagne depuis de longues années la consolidation des ressources sanitaires sur Belle-Île. Nous espérons avec cette opération, vous convaincre une fois encore, de la pertinence de l'énergie et des financements investis. La qualité des soins apportés aux insulaires et personnes de passage est optimale quand nous croyons réciproquement dans nos projets.

- Le SDIS et le SSSM du Morbihan, avec des remerciements spéciaux au Colonel Valérie SEYSSIECQ médecin chef du SDIS 56 , à monsieur Yvan JOUNOT, et à tous les personnels pompiers qui ont œuvré depuis le continent pour que les ressources humaines et logistiques viennent massivement en renfort selon les besoins nécessaires à Belle-Île.

- Le Centre de Secours de Belle-Île en Mer, les pompiers de Belle-Île et leur chef de centre le Capitaine Fabrice TONNEL qui avec assiduité, bienveillance, discrétion et efficacité a organisé la zone de surveillance, veillé sur les personnes et permis la fluidité du parcours de vaccination.

- Les 4 maires et les élus des 4 communes qui ont su convaincre les décideurs de la pertinence de l'avènement de notre centre de vaccination et ont porté ce projet avec les médecins, et qui ont poursuivi une ambitieuse stratégie de recrutement des personnes à vacciner. Les adjoints aux affaires sociales, les bénévoles des CCAS et le personnel de nos communes qui se sont mobilisés au niveau des inscriptions, des permanences ou de l'organisation.





- Les bénévoles des CCAS des 4 communes, qui ont enduré l'insolation, le froid et la pluie et se sont relayés pour permettre l'accueil et l'orientation des personnes, rassurer les inquiets, parfois raccompagner jusqu'au bateau les continentaux qui découvriraient que l'hôpital n'était pas au port.
 - Un remerciement tout spécial et chaleureux à notre député Jimmy PAHUN et Mme Le BLOHEC, qui ont fait valoir la spécificité insulaire auprès de Mr FAURE, préfet du Morbihan, rendant pertinente la mise en place de ce centre de vaccination.
 - Le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et le Centre Hospitalier de Belle Île dans les personnes de Monsieur Philippe COUTURIER, de Madame Valérie JOUVET, et de Monsieur PARIS, pour la mise à disposition des locaux, et pour avoir assuré la mission de ressources humaines qui permettaient de donner un cadre légal à l'exercice des personnels médicaux venus en renfort du centre de vaccination. La santé à Belle-Île a besoin de l'hôpital et l'hôpital peut compter sur ses ressources humaines en ville. Encore une fois, nous sommes heureux de travailler ensemble quand vous nous aidez à rendre possible ce qui est nécessaire.
 - Mme MATHIEU du CHBI, Cadre supérieure de Santé, qui n'a pas compté ses heures pour anticiper les besoins et a su dialoguer avec tous les interlocuteurs, permettant en coulisse, que toute contrainte trouve une solution en toute sécurité.
 - Les équipes du CHBI qui ont bousculé leur quotidien, les personnels de propreté qui ont vu passer sur les 200m² occupés 2 fois 1000 personnes en 2 fois 5 jours, les personnels de cuisine qui ont assuré l'intendance pour les équipes vaccinantes non insulaires, Mylène LEMETAIS qui a fait le lien entre la direction, les responsables du centre de vaccination, et qui avec discrétion et bienveillance gère depuis près d'un an l'accueil et l'organisation du planning de dépistage COVID.
 - Le Docteur Véronique VIALLE, Pharmacienne au CHBA qui a organisé le transport et la livraison des vaccins, et a formé avec une pédagogie vivante, joyeuse et bienveillante les infirmiers à la préparation et au conditionnement des vaccins. Elle a pensé notre logistique insulaire comme peu de continentaux savent le faire. Merci Véronique!
 - Les services techniques et les services logistiques de l'hôpital qui ont remodelé les espaces d'accueil en fonction des besoins et doté en mobilier les cabinets d'examen
 - Les services techniques de la ville qui ont livré et assemblé les barnums, matériels et modules "isolaires" de vaccination.
 - Mr Fabrice JUMEL qui a assuré la mise en place du réseau informatique du centre de vaccination.
 - Mr BOUSSIN responsable du service Marchandises de la Compagnie Océane et les commandants des Bateaux qui ont accepté de porter comme un précieux Graal les vaccins dans les conditions de sécurité qui étaient nécessaires à leur conservation.
 - La société Belle-Île ambulance, les taxis, les associations d'aide à la personnes de Vous à Nous et BISAP, Monsieur Damien Gallene, et toutes les aides à domiciles que je ne sais pas nommer et qui ont permis que les personnes les plus isolées et les moins mobiles puissent bénéficier de l'accès à la vaccination
 - Les formidables infirmiers des deux cabinets de Belle-Île, Marie ALLAIN, Eléonore BEDEX, Delphine COSCAT, David HIRIGOYEN, Marion JAMES, Camille LEFRANC, Marie PERRARD, Bénédicte VINCENT-BERTHO, assistés de Sandrine HIRIGOYEN avec l'association ASALEE, Julie AUFFRET mise à disposition pas le SDIS, et Valérie VALENNE.
 - La réserve opérationnelle des médecins retraités avec les Docteurs BARBOTIN et PICHOT véritables marathoniens de la vaccination, et les Docteurs de LACHARRIÈRE, LEFEVRE, le Professeur GATTEGNO pour l'enthousiasme qu'ils ont manifesté à rejoindre notre équipe vaccinante.
 - Les généralistes du Pôle Médical de Belle-Île et le Dr LEBREUILLY qui ont quitté généreusement leur consultation pour vacciner.
 - Les correspondants des médias, M. LOUBENS pour Ouest-France, M. FLAMENT pour le Télégramme, Mme SALAUN de "Belle Île en diagonale", pour avoir diffusé nos appels à vaccination.
- Et bien évidemment toutes les personnes vaccinées, qui sont venues de l'île mais aussi du continent parfois simplement pour la journée, et qui nous rappellent que ce qui est mis en place à Belle-Île depuis plusieurs années et paraît maintenant normal aux insulaires, fait l'envie du continent.
- Toute cette belle réalisation m'inspire ces mots d'Albert Camus à la fin de *La Peste*. Je vous les adresse en guise de remerciement :
- "cette chronique ne pouvait être que le témoignage de ce qu'il avait fallu accomplir et que, sans doute, devraient accomplir encore, contre la terreur et son arme inlassable, malgré leurs déchirements personnels, tous les hommes qui, ne pouvant être des saints et refusant d'admettre les fléaux, s'efforcent cependant d'être des médecins." Un immense merci à chacun de vous.

Emmanuel DE POIX



Objectif HABITAT INSULAIRE

1^{er} lotissement en (belle)vue, ça avance

Élus et personnel élaborent avec une avocate spécialisée dans le domaine de l'urbanisme la rédaction d'une charte spécifique qui permettra de réserver les futurs lotissements érigés par la commune aux résidents permanents.

Ça y est, le permis d'aménager est déposé depuis quelques jours ! Quel travail enthousiasmant de concevoir ce futur lotissement, d'en faire un lieu agréable à vivre, de lui impulser une âme de village dans lequel 11 familles pourront bientôt réaliser leur rêve.

Donner la possibilité de construire aux insulaires c'est bien, mais pour aller encore plus loin, les élus se sont fixés un objectif plus ambitieux : faire de ce lotissement un modèle en matière de respect de l'environnement.

1^{ère} étape : la phase juridique.

La charte élaborée précise une cession des lots pour les habitants permanents à un prix très inférieur au marché immobilier tendu sur l'île. Elle intégrera une clause anti-spéculative sur 20 ans. Cela signifie qu'en cas de revente avant ce délai, les propriétaires ne pourront qu'appliquer la valeur majorée du coût des constructions érigées.

Beaucoup d'acheteurs potentiels se sont déjà montrés intéressés ; pour prétendre à l'éligibilité à devenir propriétaire sur ce premier lotissement il faudra répondre à des critères spécifiques, établis avec l'avocate.

Les acquéreurs devront construire individuellement leur maison dans les trois années qui suivent l'obtention de leur permis.



2^{ème} étape : la phase technique

Au cours des échanges, les élus ont pu décider sur plan du nombre de lots, du dimensionnement des parcelles, de l'orientation des bâtis, de la pertinence d'un éclairage extérieur, des emplacements des réseaux, des regards, des boîtes aux lettres et des espaces communs dédiés aux containers de déchets, de la qualité des espaces verts, de la rédaction d'un cahier des charges propre au lotissement, de l'accessibilité des véhicules de secours et de livraison, des stationnements collectifs, de l'accès au lotissement, que ça soit en voiture depuis la route de Sauzon, à pied ou en vélo par un cheminement doux pour rejoindre le centre ville. Le tout sans transiger sur la sécurité...

Le géomètre expert, Benjamin Burette, s'est attaqué au découpage des lots et au tracé des équipements.

Les techniciens du cabinet Abeil prendront en charge la conception et la réalisation des ouvrages de voiries et réseaux.

La gestion des eaux pluviales a fait elle, l'objet d'une étude très poussée en partenariat avec un ingénieur spécialisé en environnement, Pierre Luc Jelinek, du cabinet ACCETE.

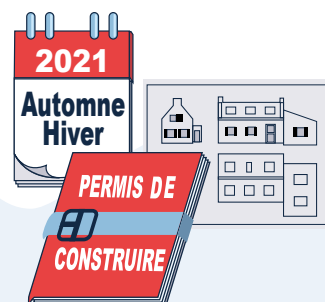
Une installation imaginée et réalisée en collaboration avec les habitants qui seront associés à la vie et l'entretien de cet équipement qui saura vite faire oublier le seul intérêt technique de cette noue.



1 : Dépôt du Permis d'aménager



2 : Choix des candidats validé par huissier



3 : Dépôt de permis individuels



Une noue, à quoi ça sert ?

Contrôler les eaux de ruissellement en les infiltrant dans le sol ou en ralentissant leur écoulement c'est faire face

aux changements climatiques et répondre aux enjeux d'une nouvelle politique environnementale engagée.



Et si on allait y jouer ?

Cet espace, que certains pourraient considérer comme perdu, sera un véritable terrain de jeux, un lieu de découverte de la nature et de cohésion sociale. Pas besoin d'équipements coûteux ; des aménagements simples, réalisés en bois et pierres de l'île pour créer un décor paysager en harmonie avec des végétaux drainants.

Grâce à tous ces avantages, l'aménagement d'une jolie noue paysagère saura faire oublier sa fonction technique première, celle de garantir la tranquillité des habitants par sa perméabilité et sa capacité drainante. Créer une noue dans tout nouveau lotissement semble donc un projet pertinent et novateur qui ressemble cependant à du simple «bon sens paysan».

Le taux et le délai d'absorption des eaux pluviales pour éviter l'eau stagnante sur les terrains, la pollution des sols et la prolifération d'insectes nuisibles fut une étape passionnante et constructive. Ils ont aussi souhaité s'appliquer sur l'aspect esthétique et pratique, sans oublier la sécurité.



Solution contre les inondations, la noue est un ouvrage écologique très simple, à mi-chemin entre une mare et un fossé élargi, qui permet de lutter contre les problèmes de nappes saturées et d'eaux stagnantes et la prolifération des nuisibles.

Elle est matérialisée par une dépression large et peu profonde, avec des rives qui épousent les courbes de niveaux pour s'intégrer à l'environnement du lieu originel. Les eaux pluviales ruissellent directement sur les surfaces, le stockage s'effectue à l'air libre et par infiltration dans le sol jusqu'à la nappe phréatique sans déborder.

Comment ça marche ?

Une noue engazonnée, plantée d'espèces spécifiques des milieux humides, permet la filtration et la gestion des eaux pluviales. Elle regroupe des biotopes diversifiés favorables à la vie d'une multitude d'espèces végétales, capables d'assainir l'eau de ruissellement, de lutter de façon naturelle et efficace contre la propagation des pollutions et contribue également à la connection du territoire urbain au milieu naturel. Les insectes aquatiques comme les libellules, les amphibiens et autres espèces animales vivant en milieu urbain, notamment les oiseaux et les petits mammifères, y trouveront un refuge accueillant

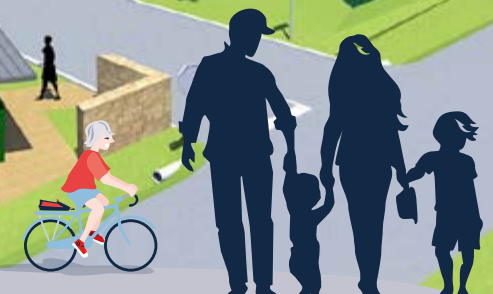
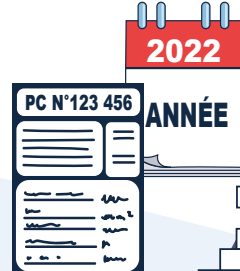
3^{ème} étape : bâtir engagé

Outre l'utilisation de gravats récupérés sur les chantiers de l'île pour réaliser la base du terrain et éviter d'importer de la matière du continent, les élus ont affirmé leur volonté de supprimer l'usage du plastique dans le sol.

Pas de réservoirs, pas de collecteurs, pas de gaines plastiques !

La solution est simple : créer des noues paysagères pour leurs futurs projets, elles seront vite le terrain de jeu préféré des enfants.

Des solutions à appliquer sur les autres projets communaux et à expliquer aux futurs propriétaires palantins pour les inciter à respecter une gestion engagée de l'environnement.



5 : Aménagement voirie et viabilisation réalisés par la commune

6 : Début des constructions individuelles

7 : Lotissement habité



Adresses postales

Et toi, tu habites où ?

Les Palantins concernés par la dénomination des rues ont reçu un document explicatif qui leur permettait de choisir le futur nom de la rue où ils habitent. En se penchant sur les documents du cadastre ou dans les archives, en allant sur place observer les particularités de certaines zones, en interrogeant des riverains, Monique PAUL et Tibault GROLLEMU-ND ont établi une liste des noms pour chaque rue.



Fin mars, Rudy Christophe, le directeur de l'action commerciale, accompagnait Fabien Rhami et Yannick Piquel, les deux responsables de la poste qui ont travaillé main dans la main avec les élus de Palais pour finaliser cette action. A cette occasion, les deux élus ont été interviewés pour la réalisation d'un petit film promotionnel que la Poste présentera en exemple aux autres communes à qui elle propose ce service.

Le Palais s'est engagé dans une opération de numérotation de l'ensemble des habitations et de la dénomination de certaines voies, routes et chemins. Une démarche, qui fera date dans l'histoire de Palais. Elle facilitera le travail des différents services : poste, eau, télécom et le très prochain déploiement de la fibre optique. Désormais, l'accès des services de secours, sans risque de confusion, sera plus rapide.

Après plusieurs mois de travail, nous voilà au terme de cette numérotation. Celle-ci est établie majoritairement de manière métrique à partir du point «zéro» désigné à l'entrée des villages. Les habitations porteront le numéro correspondant à la distance en mètres de ce point ou du clocheton de l'Hôtel de ville pour les grands axes qui desservent la commune. Chaque habitant recevra une plaque offerte par la commune portant le numéro correspondant à sa maison. Il ne leur restera plus qu'à l'installer à l'entrée de leur propriété.

Seconde étape : un petit tour aux archives dans les documents historiques ou ceux du cadastre, des visites sur place pour trouver un nom judicieux à proposer aux habitants de chaque voie. Bien sûr, si le nom proposé ne les séduit pas les riverains concernés, pourront faire d'autres propositions, si possible en concertation avec leurs voisins.

Ensuite, les noms retenus seront soumis au conseil municipal pour validation puis, en début d'été, les plaques seront installées aux entrées des rues.

Environnement

Les actions qui se mettent en place :

Chaque été, les commerçants du centre ville sont confrontés à un problème bien encombrant : tous les jours ils reçoivent des marchandises dans des cartons ou des produits frais en caquettes. Des emballages bien difficiles à stocker sans obstruer leur surface de travail.

Ils sont donc obligés de se rendre très souvent à la déchetterie pour s'en débarrasser. Mais voilà, vu le trafic dans le centre l'été, faire des aller-retours plusieurs fois par semaine fini par leur coûter très cher, en temps comme en argent. Et que dire de l'empreinte carbone !

Les élus de la commission environnement ont trouvé une solution qui sera testée cet été : un conteneur spécifique, placé en centre ville, qui leur sera réservé.

Ils pourront y entasser tous les cartons vides (et propres, faute de quoi ils ne pourront être recyclés) et gagner ainsi du temps et de l'espace.

"Difficile de quantifier le volume nécessaire" explique Catherine MAREC, à la tête de cette commission. "Cette expérience nous permettra de connaître les besoins et définir la fréquence et les périodes de ramassage de ces déchets. Nous verrons ensuite avec les commerçants comment faire évoluer ce service".



Objectif 4 000 arbres : qui veut un arbre offert par la commune ?

A la sainte Catherine, tout bois planté prend racine !

Un dicton que les élus de Palais comptent bien mettre en œuvre en proposant aux habitants de planter un arbre (ou plus) dans leur jardin. Les 5 prochaines années, en novembre, 600 à 800 jeunes plants d'essences adaptées à notre climat, fruitiers ou arbres d'ornement, seront offerts chaque automne, sur inscription, aux palantins qui le souhaitent. Un jeune arbre sera également offert à tous les nouveaux propriétaires des lotissements du programme "Objectif Habitat".

De quoi étoffer le poumon vert de notre commune qui plantera elle aussi ses jeunes pousses ; un premier verger devant les logements de Haute Boulogne permettra dans quelques années aux habitants de se régaler de fruits directement cueillis devant chez eux.

D'autres arbres trouveront leur place dans le bois du génie et sur plusieurs terrains communaux avec l'aide des enfants des écoles et un jardin des naissances devrait bientôt marquer l'arrivée de chaque nouveau-né palantin sur une parcelle donnée à la commune par la région.

Alors, chaque petit palantin pourra grandir en même temps que son arbre !



Une promenade en vélo très instructive

Invités par le collectif "Belle-île-en-vélo" pour mener une réflexion sur la circulation des vélos dans la ville, Jean-Claude Lorient, Georges Mignon et Catherine Marec ont retrouvé deux policiers municipaux, le chef de brigade de gendarmerie et cinq membres du collectif devant la poste, un beau matin d'avril.

Ils ont sillonné les rues pour identifier les points sensibles afin de rendre les déplacements urbains et inter-urbains en vélo plus faciles, mieux sécurisés et proposer des solutions.

Une solution proposée à chaque point sensible :

le rond-point du monument aux morts, la sortie du stop devant la poste, le franchissement du pont Orgo, le parking à vélos devant l'écluse souvent inaccessible à cause de véhicules en double file, le parking à vélo de la place Font Romeu, le virage à droite en haut de l'Avenue Carnot qui dirige les cyclistes sous la petite voûte pour accéder à la voie cyclable,

Plusieurs solutions sont assez faciles à mettre en place : des panneaux de signalisation par endroits, du traçage au sol, des miroirs à d'autres, réprimer davantage le manque de respect des autres usagers de la route qui bloquent les stationnements réservés aux vélos, en créer d'autres car ils sont trop peu nombreux et en prévoir pour les deux roues motorisés qui ne doivent pas stationner dans les aires pour vélo.

Mais pour sortir de la ville, les choses se gâtent. Il est compliqué pour les vélos cargos ou munis de remorques d'emprunter la voie pourtant bien jolie mais trop sinueuse pour eux. Les membres du collectifs souhaiteraient que les personnes dans ce cas puissent emprunter le même chemin que les voitures. Une solution pourtant dangereuse et qui provoque souvent des réactions peu aimables et irrespectueuses, tant du côté des automobilistes que des adeptes de la petite reine.

En effet, si la vitesse est limitée, il ne s'agit pas d'une "zone partagée" et la circulation des vélos peut donc y être interdite. Il faut bien avouer que la signalisation en place actuellement porte à confusion et qu'il va falloir vite y remédier.

En proposant un nouvel itinéraire qui traverse par le bois du génie, emprunte la petite voûte en face de l'école Poumet, fait un petit tour par l'arboretum, passe en pente douce sous la voûte et permet, sans faire un grand détour, d'arriver sur la route de Port Hallan, les élus ont semble-t-il trouvé une idée séduisante. Les agents du service technique vont prochainement voir s'il est possible de la mettre en œuvre rapidement.

Enfin, un bon nettoyage le long de la voie cyclable route de Bangor et un désherbage qui dégage un peu plus les bas côtés rendrait cette voie plus sûre et plus agréable. Reste à installer au niveau de Borgrouager, une meilleure signalisation pour que les vélos puissent soit tourner à droite et rester sur les voies secondaires qui offrent de belles balades, soit emprunter une bretelle pour intégrer la circulation en douceur, bretelle qu'il faudra créer.

Le développement de la pratique du vélo participe à l'amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie en général. Le vélo, c'est également un mode de vie, celui de l'effort physique et du choix d'un déplacement silencieux et non polluant.

Notre obligation en tant que collectivité est de travailler pour que l'utilisation et la sécurité des déplacements en vélo dans la commune de Le Palais connaissent une nette amélioration. Nous allons y travailler.





Quoi de neuf sur le port

Pierre Paul Aubertin, Adjoint au port, Jérémie Runavot, chef de port, Sophie le Borgne, directrice, et les agents portuaires : Valérie, Baptiste, Erwann, Sylvain, et absents sur l'image : Jeff, Caroline, Pauline, Antoine, Charlotte, Sarah,



“ Notre commune, comme beaucoup de villes littorales, a pu historiquement se développer autour de ses infrastructures portuaires. Le port de Le Palais, propriété de la Région Bretagne, est concédé et exploité par la Commune. La configuration de ses bassins et ses multiples usagers en font un port atypique regroupant des activités très diversifiées. En premier lieu il est le lien évident avec le continent avec les rotations des navires du service public puis le ravitaillement par les caboteurs dont la fréquence et le nombre évoluent avec la fréquentation de l'île. A cela s'ajoute le pétrolier qui achemine nos carburants... Ce port qui abritait de nombreux sardiniers est encore, heureusement, un port de pêche avec 5 pêcheurs en activité. Enfin, plus de 300 plaisanciers profitent de cet excellent abri qui a été construit vers 1700.

Les infrastructures et les équipements associés : digues, quais de l'avant port, quai de Commerce, bassin d'échouage, bassin à flot, écluse, Pont Orgo, pontons de la Saline, sont des équipements exploités et entretenus par le personnel du port. Le budget du port est un budget annexe de la Commune dont les principales ressources sont les contrats de port des usagers plaisanciers, les redevances d'escales visiteurs, les taxes passagers et les taxes marchandises. Le montant global des dépenses prévues pour 2021 avoisine les 1.200.000 €.

L'équipe du port a été remaniée suite à des départs en début d'année et c'est désormais Jérémie Runavot, assisté de Valérie Darnis, qui a pris la barre de ce port complexe avec en plus une équipe de 3 permanents qui seront aidés par des personnels saisonniers qui viendront assurer le bon fonctionnement du port qui est ouvert 365 jours par an. Cette année encore, de nombreuses incertitudes persistent la faute au COVID, mais l'équipe va en profiter pour retracer les missions de chacun.

Les projets d'aménagements portuaires sont des éléments essentiels dans le jeu de Mikado que représente la revitalisation de notre cœur de ville, tels que le déplacement des marchandises, l'abri à passager, la circulation des passagers... etc. Et tout cela dans un espace contraint dans lequel il faut faire cohabiter des utilisateurs dont les besoins peuvent être très divers.



“ Jérémie, le chef de port et Valérie, la secrétaire comptent prendre le temps cette première saison de revoir l'organisation. Ils souhaitent confier individuellement à chaque agent des tâches spécifiques pour une meilleure gestion, tout en conservant un bon esprit d'équipe.

Le Conseil Portuaire :

Le conseil portuaire du port de Palais s'est tenu le 25 mars sous la présidence de Kaourintine Hulaud, conseillère régionale, référente du Pays d'Auray en présence des acteurs des transports maritimes.

Tous les projets portuaires ont pu être évoqués : le déplacement des marchandises, la démolition et le ré-aménagement des bâtiments du Quai Fouquet, la construction d'une aire de carénage, la réfection des écluses, la proposition de nouveaux tarifs portuaires...





Photo G.O Antenne Portuaire de Lorient.

Deux Passerelles flambant neuves

L'ancienne passerelle du chemin de halage démontée en février suite à un sinistre (voir p 4) a été rapidement remplacée. C'est la Région Bretagne qui a pris en charge la fabrication et la pose dès fin Avril de ce nouvel équipement qui permet d'amarrer les bateaux le Bangor et le Vindilis la nuit, à l'abri dans le port de palais.

Une seconde passerelle identique a également été installée en lieu et place de celle située un peu plus loin sur le môle Bourdelle.



▲ Jérémie, le chef de port en "Frère Ripolin".

▼ Toute l'équipe l'a suivi dans la bonne humeur pour relooker la capitainerie, avant de s'attaquer au Pont Orgo.



Bon plan pour le carburant

Désormais, le gas-oil pêche ne sera plus stocké sur le site du dépôt de Haute Boulogne pour libérer la cuve au profit du sans plomb 95 dont la capacité de stockage était insuffisante. La municipalité a immédiatement saisi cette opportunité afin de réduire le coût du carburant pour le secteur de la pêche. Comme s'y était engagé le maire et en alliant les synergies entre la commune, Seeway et Armorine, le carburant acheté au port est désormais plus attractif pour les pêcheurs, qui pour beaucoup réalisaient leur plein à Quiberon (désormais environ 6 cts d'écart avec Quiberon). Après avoir supprimé la marge de la mairie l'an passé sur ces carburants professionnels, c'est aujourd'hui un nouveau soutien au secteur avec une baisse totale de 20% minimum sur le coût du carburant.

médiatement saisi cette opportunité afin de réduire le coût du carburant pour le secteur de la pêche. Comme s'y était engagé le maire et en alliant les synergies entre la commune, Seeway et Armorine, le carburant acheté au port est désormais plus attractif pour les pêcheurs, qui pour beaucoup réalisaient leur plein à Quiberon (désormais environ 6 cts d'écart avec Quiberon). Après avoir supprimé la marge de la mairie l'an passé sur ces carburants professionnels, c'est aujourd'hui un nouveau soutien au secteur avec une baisse totale de 20% minimum sur le coût du carburant.



Croiser les énergies pour lancer la saison : ▶

Vous en conviendrez tous, la vie sur le port et la cohabitation piétons/voitures/camions/deux roues est de plus en plus compliquée. Plusieurs solutions sont à l'étude et nécessitent des aménagements et des changements d'habitudes, ce qui n'est pas toujours facile à faire comprendre et à adopter. Mais il en va de la sécurité de tous.

Une rencontre avec les différents acteurs des transports a été organisée en mars. Pas une réunion officielle, mais plutôt un brainstorming pour permettre à chacun d'évoquer ses idées et proposer des possibilités.

Certes, il n'y a pas de solution parfaite, mais il est indispensable de faire des choix pour déssaturer la zone est la rendre plus vivable. Le déplacement de l'Office de tourisme, pour assurer la sécurité des usagers et celui de la zone messagerie des marchandises semblent être les deux premières de ces possibilités à mettre en œuvre.



Concernant les difficultés de circulation et la répartition des zones sur le quai à l'arrivée et la cohabitation des piétons/véhicules/marchandises, une autre réunion a été provoquée par les élus le 11 mai avec la gendarmerie, la Police Municipale, les responsables du port et des travaux et la Cie Océane pour tenter d'améliorer la zone de débarquement grâce à des marquages au sol plus compréhensibles.



C'EST LE PRINTEMPS.

Sur l'île les fleurs éclosent et les arbres verdissent. Sur le chantier de la future médiathèque aussi ça sent le printemps. Où n'étaient que trous béants voilà que sortent de terre les premiers murs, tout hérissés de ferrailles. Les fondations sont presque achevées et, petit à petit les espaces se dessinent. Pour un œil exercé, voici l'accueil, la salle d'animation, le coin des périodiques, la réserve et les bureaux, la grande salle des collections et celle de l'heure du conte pour les plus petits... Bientôt les murs grandiront, les charpentes s'épanouiront et, avant l'été le gros œuvre sera achevé.



Magie de la technologie, l'évolution du chantier sera filmée, au jour le jour et, une fois la construction terminée nous pourrons voir, en accéléré, le bâtiment se construire, étape par étape.

Parallèlement, dans l'ancienne bibliothèque, sans machines bruyantes, sans béton ni acier, de fervents ouvriers travaillent. Bibliothécaire, élus et techniciens analysent les besoins, envisagent les achats à faire pour compléter les collections, imaginent le fonctionnement du futur équipement, rêvent les ambiances et recherchent les mobiliers adéquats. Travail silencieux mais essentiel pour que, dans un an la médiathèque puisse ouvrir et répondre aux attentes de tous.

En attendant, les usagers de la bibliothèque découvrent les nouveaux documents, récemment acquis ou ceux prêtés par la bibliothèque départementale. Venez vite faire votre choix.



En mars la bibliothèque s'est mise à l'heure de la poésie pour fêter comme il se doit le « Printemps des Poètes ». Petits impromptus écrits par de jeunes élèves, aussi frais que surprenants voisinent avec les œuvres de leurs aînés. La poésie a soudainement envahi la bibliothèque, réjouissant le cœur et emportant l'esprit vers des mondes inconnus. Quel meilleur antidote à la peur et l'angoisse qui planent sur nos vies quotidiennes !

Régulièrement, les élus se rendent sur le chantier le week end pour voir l'évolution du chantier sans gêner le travail des professionnels.

Passionné par le projet, Francis Villadier, consacre une partie de son temps libre à la construction d'une maquette en volume pour aider personnel et élus à mieux se situer dans ce futur espace culturel.



Le printemps des poètes :

Quel beau thème que celui du désir pour les jeunes de 6ème du collège Michel LOTTE qui ont participé à cet événement national, lancé comme un défi à l'actualité particulière.

Désir d'autre chose, désir d'ailleurs, désir de liberté, désir de jouer avec les mots pour s'évader, découvrir le plaisir de créer et grandir grâce à la poésie.

Les élèves de Léa Dubreuil, professeure qui place la poésie au cœur de ses projets éducatifs, ont laissé s'exprimer les talents des jeunes artistes en herbe. Des œuvres tantôt festives, aventureuses ou contemplatives.

Les "cahiers du ciel" exposés à la médiathèque du 13 au 29 Mars.



Votre avis nous intéresse :

Durant les mois qui nous séparent de l'ouverture de la future médiathèque il nous faut préparer son évolution vers ses nouveaux locaux, plus spacieux, plus fonctionnels et mieux adaptés à vos besoins et attentes.

C'est pourquoi nous vous proposons de répondre au questionnaire sur la page facebook @mediathequedePalaisbelleile dans lequel vous pourrez vous exprimer.

Des questions portant sur la fréquence de vos visites, les services que vous utilisez, le(s) type(s) de document(s) que vous empruntez ou consultez sur place, quels équipements vous sont utiles et quels sont ceux dont vous aimeriez disposer...

Des questions aussi sur les animations proposées, celles que vous attendez ou aimeriez suggérer

Le questionnaire en version papier est également disponible à la médiathèque pour ceux qui le souhaitent.

L'école des bois

"Promenons nous dans les bois... et découvrons ce qu'il s'y passe." Ils ont bien de la chance ces petits écoliers de l'école Poumet.

Si vous croisez de gentils petits lutins dans la forêt, ne soyez pas surpris.

Ce sont les enfants de la classe de Marie Aude, les petits et moyens de la maternelle Stanislas Poumet et leurs deux AT-SEM, Régine et Anne-Sophie. Ce concept d'«école des bois» a été mis en place en 2020 par l'équipe enseignante pour relier les enfants à la nature. Chaque semaine, les écoliers passent une matinée dans le bois du Génie, juste à côté de l'école, pour profiter d'une approche éducative innovante qui repose sur un outil merveilleux : la nature. Et les enfants ravis n'en perdent pas une miette !

La petite troupe chemine en chantant, jusqu'à la vaste "salle de classe" à l'ombre des arbres où les bancs sont remplacés par quelques troncs couchés. La matinée commence par un échange sur tout ce que les enfants observent autour d'eux.

Le temps d'une belle histoire pour capter leur attention et le programme scolaire peut commencer, comme quand les enfants sont dans les murs : langage, découverte des outils numériques, activités artistiques et physiques...

Grâce à l'intervention d'animateurs passionnés, comme Gérald Musch, spécialiste de la préhistoire, ou Michaël Quèrré, éducateur à l'environnement au CPIE, les petits pratiquent, en plus des leçons, des activités bien captivantes : construire des cabanes comme celles qui abritaient nos lointains an-

cêtres, identifier les bruits de la forêt, découvrir de nouvelles espèces, et s'émerveillent de voir la nature se transformer de semaine en semaine au fil des saisons.

Ils sont désormais incollables sur le nom des arbres qui les entourent, des petits animaux qui y nichent, des petits germes timides qui grandissent en même temps qu'eux et deviendront de beaux arbres quand les enfants seront grands...

Ils ont aussi cherché avec Nicole Morin les petits korrigans dont elle conte les espiègleries dans le livre " Le petit peuple de Belle-Île" qu'elle a écrit avec Léon Layon.



A chaque fois c'est une fête, un moment privilégié qui se termine par une séance de motricité : un tronc d'arbre mort se transforme en poutre, une branche basse devient une haie à franchir. Puis, c'est le retour à l'autre école, celle en dur.

Vivement la semaine prochaine ! Avec à l'horizon l'espoir, dès que cela sera possible, d'une journée complète de "classe des bois" avec un grand pique-nique à midi et une petite sieste sous les arbres pour se reposer, bercé par le champ des oiseaux et le vent léger dans les feuillages...



Extrait du conseil municipal du 02 03 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a déclaré que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnance, n'appelle ni observation ni réserve.

	Budget Commune TTC	Budget Port HT	Budget VVF HT
Dépenses de fonctionnement	2 480 530,85	1 197 659,38	1 590,34
Recettes de fonctionnement	3 262 919,01	1 140 984,17	21 442,19
Résultats de fonctionnement	+ 782 389,01	-56 675,21	+ 19 851,85
Dépenses d'investissement	1 153 373,13	502 148,58	481 540,15
Recettes d'investissement	1 249 465,10	707 736,78	475 599,41
Résultats d'investissement	+ 96 091,97	+ 205 588,20	- 5 940,74

Amélioration des réseaux : électriques :

ENEDIS a sollicité la commune pour établir des canalisations souterraines à Antoureau, à Andrestol et à Rose-rière ainsi qu'une armoire de coupure et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité à Port Fouquet et l'extension du réseau électrique pour Pénécam

En fin d'année 2020, Morbihan Energies a transmis une estimation prévisionnelle de 73 320,00 € de la contribution concernant les opérations d'extension des réseaux Eclairage et Télécom de la route de Bor-thélo,

et fibre optique :

installation de 2 poteaux pour le passage de la fibre optique à Bordilla et à Borgrouaguer

Un dispositif exceptionnel nommé « PASS ASSO » permet d'apporter un soutien à l'ensemble des associations locales du territoire à raison d'1€ par habitant, soit 5426 € pour toute l'île; dont 2 571 pour Palais. La Région Bretagne doublera cette somme ; 16 278€ seront donc répartis pour les associations de tous secteurs ayant été contraintes à une fermeture administrative ou ayant subi une baisse d'activité (application des mesures sanitaires, annulation de leurs activités, ...

Affectation au budget primitif 2021

Commune : 782 389,01 pour financer les dépenses d'investissement.
40 000,00 résultat de fonctionnement reporté.

VVF 19 851,85 pour financer les dépenses d'investissement.

Écoles

La prise en charge pour l'année scolaire 2020/2021 pour l'école Ste Anne s'élève à :

- 36 512€ pour 56 élèves en élémentaire
- 307340€ pour 22 élèves de maternelle

Une subvention de 1 983 euros a été allouée à l'école pour l'organisation des cours de natation de l'année scolaire 2019/2020

Pour les élèves de l'école Poumet originaires des autres communes, les recettes sont de 13 412€ : 8 662€ pour 11 élèves habitant Bangor, 2 049€ pour 2 élèves habitant Locmaria et 2 701.€ pour 3 élèves habitant Sauzon.

Fond friches : en Bretagne 8,9 M€ sont consacrés au recyclage foncier pour des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et pour des projets de requalification à vocation productive. La revalorisation de la Chapelle Saint Sébastien faisant partie des actions identifiées prioritaires dans le cadre de l'opération « dynamisme des centres-villes ». Le conseil a validé la proposition de M. le Maire de répondre à cet appel à projet qui permettrait de financer les travaux de cet équipement à hauteur de 30%.

Côté port

- 1 Les tarifs pour l'année 2021 ont été validés ; vous pouvez les consulter sur le site de la commune ou vous les procurer à la capitainerie
- 2 L'autorisation environnementale pour le dragage d'entretien du le port a été validée suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du jeudi 4 au vendredi 19 février 2021 en mairie. Les travaux de dragage sont programmés pour 2022
- 3 Suite aux mouvements de personnel et avec l'avis favorable du conseil d'exploitation portuaire du 25 janvier dernier, Sophie Le Borgne, directrice générale des services, est nommée directrice de la régie du port. Parallèlement, l'indemnité exceptionnelle de rupture de contrat du précédent chef de port a été validée.

Extrait du conseil municipal du 29 03 2021

**PAROLES
CROISEES**

**VERS UNE
STRATÉGIE
CONCERTÉE
DE TERRITOIRE**

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2021 :

BUDGET	TOTAL	Fonctionnement	Investissement
COMMUNE	5 690 000	3 020 000	2 670 000
PORT	1 947 000	1 277 000	670 000
VVF	74 310	17 010	57 300

Les principales dépenses prévues en investissement sont :

Pour le budget de la commune

- Études ;
 - Aménagement côté impair avenue Carnot,
 - et - Aménagement place de l'hôtel de ville,
 - ingénierie - Géotechnie mur de soutènement rue des Jardins
 - Giratoire Glacis ou Saline et liaisons douces,
 - Chapelle Saint Sébastien,
 - Déplacement office de tourisme,
- Travaux :
 - Médiathèque,
 - Restauration de la toiture d'une partie de la longère de Haute Boulogne en partenariat,
 - Aiguade Vauban : scénographie,
 - Hôtel de ville : 2ème tranche – salle du conseil/OT
 - Effacements de réseaux éclairage, FT,
 - Orange à Roserièrre, route de Borthélo,
 - Dépose d'éclairage public quai Roussel,
 - 1ère tranche aménagement place de l'hôtel de ville

Pour le budget du port

- Études ;
 - Pan coupé Quai Vauban,
 - et - Réfection des écluses,
 - ingénierie - 3 bollards quai de l'Acadie
 - Stratégie tarifaire du port,
 - Quai Fouquet aménagement et liaisons douces,
 - Aire de carénage,
 - Dossier loi sur l'eau dragage + aire de carénage
 - Ateliers participatifs Petite Ville de Demain
- Travaux :
 - Installations générales et aménagement,
 - Mise en sécurité et liaisons douces Quai Fouquet
 - Rejointoiement quais et cales Acadie et Bonnelle,
 - Confortement du chemin de halage et quai
 - Acquisition de matériels divers.

Les élus ont ensuite validé la création de l'emploi d'un responsable pour le service jeunesse en date du 1er juin. (voir dossier).

Vote de la reconduction de l'organisation du temps scolaire regroupé sur 4 jours pour les trois années à venir selon les horaires suivants : 9h -12h et 13h30 - 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les élus désignés ce jour pour représenter la commune auprès des organismes extérieurs sont :

Pour le Syndicat Mixte VIGIPOL :

Karol Kirchner, titulaire et Jean Luc Guennec suppléant
Patrick Le Pelletier-Boisseau ayant été élu pour représenter la CCBI à cette même instance.

Notre île connaît un succès incontesté. Pour nous insulaires, les mobilités vers et sur Belle-île sont au cœur de nos opportunités de développement, comme l'illustrent les politiques engagées par l'ensemble de l'île via le Schéma Directeur Cyclable et par la Mairie de Palais, au travers d'une large réflexion autour de la revitalisation du centre bourg. Comme souligné lors de la réunion de concertation qui s'est tenue à Palais le 25 mars dernier, la hausse régulière de la fréquentation a pour corollaire un accroissement des flux de marchandises, provoquant des difficultés de gestion et de cohabitation des usages et des usagers.

En ce moment même, la région rédige pour la première fois le cahier des charges de l'appel à candidatures pour le renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) des transports maritimes vers les îles du Morbihan en 2022. L'occasion de trouver l'équilibre entre les différentes portes d'entrées de l'île (port de Sauzon, port de Palais, aérodrome) et de réfléchir de façon globale à nos usages de déplacement.

En ligne de mire, des mobilités individuelles et collectives :

- douces, à la recherche d'un partage plus harmonieux des espaces publics et de circulation,
- sécurisées, pour inciter habitants et visiteurs à se déplacer autrement qu'en voiture,
- respectueuses de notre environnement, conscientes des défis énergétiques et climatiques actuels.

L'avenir de notre île mérite la rédaction d'une stratégie concertée de développement territorial, avec pour objectif de préserver et développer une vie insulaire à l'année, dans le cadre d'un débat public et citoyen.

Poursuivons nos efforts pour intégrer toujours plus de concertation entre les acteurs locaux, professionnels, techniciens, élus et citoyens.

NB : Des permanences de consultation autour de la DSP auront lieu à Belle-île en mai. Pour la commune de Palais ce sera lundi 17, de 9h à 12h en salle de réunion de la CCBI. Pas de précision concernant la méthodologie.

"La Démocratie C'est Vous"

www.breizhgo.bzh/donnez-votre-avis

En bref !

Nouvelle gare maritime de Quiberon : le projet, les travaux...

Avec une fréquentation d'environ 1 million de voyageurs par an, la gare maritime de Quiberon se place parmi les infrastructures de mobilité majeures en Bretagne. Construite en 1972, en plein cœur de ville, elle nécessite aujourd'hui d'être reconfigurée en un équipement moderne, modulable et accessible pour répondre aux besoins du transport de passagers, de véhicules et de marchandises, comme au confort et aux besoins des îliens, vacanciers ou résidents secondaires.

Les objectifs sont d'intégrer pleinement la nouvelle gare maritime dans son environnement, à la fois urbain et maritime, Port Maria, de répondre aux attentes des riverains et de garantir le caractère évolutif du bâtiment pour pouvoir l'adapter aux évolutions futures en matière d'usages et de réglementation,

Conçue comme une grande ombrière portée par de fins poteaux en béton, le bâtiment s'efface pour mettre en valeur le plan d'eau, les bateaux et le quartier. Les concepteurs ont aussi pris en compte la question environnementale, en matière de santé et de confort des usagers, d'énergie, de gestion de l'eau, des déchets et d'éco-gestion.



Le nouveau bâtiment s'élèvera à côté de la gare actuelle qui restera en fonction pendant toute l'opération. Celle-ci sera démolie en 2023 après la mise en service de la nouvelle gare. Aujourd'hui les travaux de construction ont commencé et nécessitent des adaptations : véhicules et passagers sont invités à stationner au parking de l'entrée de Quiberon et emprunter les navettes gratuites. Seuls les véhicules autorisés à embarquer, munis d'un titre de transport, pourront stationner sur le parking de pré-embarquement. Les voyageurs des cars et navettes seront déposés rue de Kervozes, à proximité de la conserverie La Belle-Iloise, à 200m de la gare maritime et les déposes-minute devront se faire en dehors de la zone de travaux.

Le chantier sera interrompu en juillet-août 2021, 2022 et 2023. Plus d'informations : www.bretagne.bzh/gare-maritime-quiberon

Inscriptions ouvertes à l'école Stanislas POUMET



Dès l'âge de trois ans, les enfants nés en 2018 doivent être inscrits à l'école maternelle en classe de petite section. Les enfants âgés de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis en Toute Petite Section dans la limite des places disponibles. Les horaires de présence des TPS/PS peuvent être aménagés sur demande parentale.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la Directrice au 02 97 31 42 34 ou par mail à l'adresse : ec.0561510m@ac-rennes.fr

Inscription aux transports scolaires

Les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes; connectez-vous sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>

Pour toute question, contacter la Centrale d'appels BreizhGo **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h).

Pour bénéficier des transports scolaires, les élèves doivent avoir une distance d'au moins 3 km à parcourir pour rejoindre leur établissement, sur la base du déplacement pédestre. Ils doivent fréquenter l'établissement désigné par la sectorisation des transports scolaires disponible sur www.breizhgo.bzh.

Les élèves qui ne satisfont pas ces critères peuvent procéder à une demande de dérogation pour être pris en charge dans la limite des places disponibles.



Alain Kuhnunch, le nouveau conciliateur de justice :

Alain Kuhnunch, le nouveau conciliateur de justice, a commencé sa mission sur Belle-île. Le premier mardi de chaque mois, il reçoit gratuitement sur rendez-vous (à fixer auprès de l'accueil de la mairie au 02 97 31 80 16) les personnes qui souhaitent régler à l'amiable les conflits courants : problèmes de voisinage, mésententes entre locataires et propriétaires, entre un client et un professionnel... Ancien chef d'entreprise, cet amateur de navigation qui connaît bien le Morbihan et ses îles, a tout au long de sa carrière, été confronté à la gestion de problèmes juridiques dans des cadres très différents et met aujourd'hui son expérience à disposition des habitants de belle île et de trois autres communes du département : «Je suis heureux lorsque mon intervention permet de nouer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent une solution à leur litige. Je ne suis pas là pour juger, mais pour mettre les situations en cohésion avec la loi. Rappeler les cadres permet souvent de «construire» une solution avec les deux parties, de trouver un compromis qui permettra de limiter les actions en justice. Nous pourrions alors établir un accord, validé par les parties, sur la base duquel elles s'engagent l'une envers l'autre.»



8 mai à Locmaria

Une cérémonie en petit comité a réuni les maires des 4 communes, les officiels et quelques anciens combattants pour une commémoration recueillie au pied du monument aux morts de Locmaria

Joyeux 100^{ème} anniversaire

Le 7 février, Simone Cléret fêtait ses 100 ans à l'EPHAD de Belle-Île. Retraitée à Roserières, elle entre à l'EHPAD la Vigne en mai 2013, puis déménagement dans le nouvel hôpital en juin 2019. Malgré les restrictions sanitaires, quelques pensionnaires ont pu participer avec Tibault Grollemund et Martine Collin à une petite cérémonie et offrir un magnifique bouquet à la nouvelle doyenne de Le Palais accompagnée de sa fidèle auxiliaire de vie, Sophie.



Vous souvenez-vous de l'I.P.E.S. de Haute-Boulogne, ce centre de détention pour garçons mineurs qui ferma ses portes en 1977 ?

Peut-être un membre de votre famille ou vous-même y avez travaillé, peut-être gardez-vous en mémoire des images, des anecdotes, des détails de la vie quotidienne des pupilles, peut-être possédez-vous des photographies, des documents, des objets relatifs à ce lieu ?

Aujourd'hui l'association « La Colonie », en liaison étroite avec la mairie de Palais, et le ministère de la Justice, travaille à mieux connaître et faire découvrir l'histoire de cet établissement où vécurent, durant plus d'un siècle, des prisonniers.

Votre mémoire est précieuse, irremplaçable, essentielle. Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer, vous écouter. N'hésitez pas à nous contacter.

Par mail : association.lacolonie@gmail.com

Ou francis.villadier@gmail.com

Par courrier :

La Colonie, Mairie de Le Palais 56360 Le Palais



CONCOURS PHOTO C'est vous l'artiste !

Vous aimeriez voir votre image préférée de Palais publiée dans un prochain petit journal ?

Nous en avons déjà reçu quelques unes

Alors n'hésitez plus :



Envoyez vos images numérisées par mail au service :

communication@lepalais.fr.

format d'image minimum 6Mo.

Le SISE, bientôt labellisé Maison France Services

Le Service de l'Information Sociale et de l'Emploi, est déjà une Maison des Services au Public qui facilite les démarches dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et professionnelle. Famille et social, santé et logement, emploi et formation, mobilité et démarches dématérialisées, justice et accès au droit, impôts des particuliers et des entreprises individuelles étaient déjà proposés. Grâce à une formation spécifique du personnel, le niveau de services monte en gamme. Désormais, les procédures liées aux dossiers de retraite en partenariat avec la CARSAT, les contacts avec les services de Finances Publiques fonctionnent tous les vendredis, et bientôt, les compétences des agents concernant les procédures en ligne, carte grise, documents d'identité et celles liées à la justice et l'accès au droit seront renforcées. Contact : 02 97 31 59 60 ou sise1@ccbi.fr. Renseignements et horaires : www.ccbi.fr ou page Facebook : sisebelleile

Palais sous la neige !

Le fait est assez rare pour être souligné :
le 11 février, il a neigé à Belle île.





Quel plaisir de découvrir le tapis blanc qui recouvrait la Ville, le port, les rues, les places grâce aux gros flocons qui sont tombés jusqu'en fin de matinée. L'occasion de découvrir le monument du souvenir, le lavoir ou l'hôpital sous un jour nouveau qui aurait presque fait ressembler Palais à sa jumelle, Font Romeu. Pendant que sur le terrain, agents et élus dégageaient les routes, sécurisaient les trottoirs et les accès aux villages, les petits se dépêchaient de faire le chemin de l'école dans l'espoir d'une joyeuse bataille de boules de neige avec les copains ou d'un bonhomme de neige rigolo.



Culture & Patrimoine

Le Centre Saint Louis

Quelle émotion de voir notre ancien hôpital se transformer en lieu de résidence et notre maternité, construite en 1953, où tant de Bellilois-es ont poussé leur premier cri, disparaître ! Aussi est-il important aujourd'hui de se rappeler les dates qui ont fait l'histoire de ce site du XVII^{ème} au XIX^{ème}.

Nicolas Fouquet et son épouse, Marie Madeleine de Castille, achètent le 5 septembre 1658 Belle-Isle.

Nicolas Fouquet, alors surintendant de Louis XIV, crée une fondation civile qui devient, après le rattachement de l'île à la couronne, un hôpital royal militaire nommé hôpital royal Saint Louis. En 1659, Nicolas Fouquet demande à Vincent de Paul, pas encore proclamé saint, d'envoyer des sœurs « pour desservir un hôtel-Dieu à Bel-Île ».

En 1660, deux sœurs de la communauté des Filles de la Charité d'Angers viennent à Belle-Île pour réaliser ce projet.

Dans cette même année, Vincent de Paul meurt. Puis, Fouquet est arrêté à Nantes le 5 septembre 1661 par d'Artagnan sur ordre de Louis XIV. La sœur Mathurin Guérin, une Bretonne du Nord de la Bretagne, et sa compagne, sont désespérées et souhaitent quitter l'île : tous leurs appuis pour monter cet hôpital disparaissent... Mais le chevalier de Chevigny, successeur de la Haye, commandant de la place, leur redonne de l'espoir. En même temps, il sollicite la Cour pour aider à l'élaboration de cet hôpital naissant, nécessaire pour soigner la garnison et la milice garde-côte.

Madame Fouquet, généreuse, alloue aux sœurs en 1695, une rente perpétuelle. Elles sont aussi payées par le Roi. Un chirurgien militaire ainsi qu'un apothicaire s'installent peu de temps après la construction de l'hôpital. Quarante ans plus tard, à la demande de la Cour, un aumônier est présent à la grande satisfaction des sœurs, de l'aumônier de la citadelle qui n'est plus obligé de descendre pour donner les sacrements aux soldats, officiers et malades et du prêtre de

la paroisse qui n'a plus à se déplacer la nuit pour administrer les derniers sacrements. C'est Messire Gabriel Lespacher, natif de Palais qui est le premier aumônier en 1705.

L'hôpital s'agrandit et il est décidé de construire une chapelle. La première pierre est posée le 11 décembre 1666. Elle porte le nom de Notre Dame de la Miséricorde.

La deuxième supérieure, sœur Madeleine Rapporte-Bled est la première personne à y être enterrée suivie par sœur Marguerite Landais, troisième supérieure. D'autres personnes y sont inhumées à partir de 1673. Gabriel Lespacher est enterré le 22 janvier 1725. Plusieurs supérieures passent dans cet hôpital. En 1746, elles « augmentent » les terrains et les bâtiments.

En 1767, les religieuses fondent une école pour les filles au sein de l'hôpital militaire. Cette école est appelée «Les Petites Ecoles» ou «Sorbonne». Elles y éduquent les filles pauvres de l'île. L'école est abattue et remplacée au XIX^{ème} par un corps de garde, lui aussi démoli plus tard.

Cet hôpital militaire devient le plus important de la province et le plus ancien à avoir des religieuses. La propreté de l'établissement est une qualité salubre pour les malades et les personnes saines qui interviennent en son sein.

En 1794, à la révolution, chassées par le citoyen Ducros, maire de Palais, les sœurs quittent Belle Isle pour refus de serment à la constitution civile du clergé et sont emprisonnées à Auray. L'hôpital devient insalubre.

A partir de 1822, les sœurs de la Sagesse viennent s'installer dans cet hôpital à l'abandon qui se transforme énormément au cours de ce XIX^{ème}. En 1853, les maires demandent des lits pour les indigents et après le départ de la garnison, il devient un hôpital civil.

Soazig LANCO

- 1666/1792
- 1: vestiaires
 - 2: lavabos
 - 3: salle de bains soldats
 - 4: salle de bain officiers
 - 5: bains sulfureux
 - 6: bains de vapeur
 - 7: dépôt sacs et effets
 - 8: chauffoir

- FIN 17^{ÈME}
- A: ancienne chapelle
 - B: tisanderie
 - C: laboratoire
 - D: pharmacie
 - E: parloir des sœurs
 - F: dépense
 - G: latrines
 - H: cuisine
 - I: office
 - J: puits
 - K: cave
 - L: étuve à désinfecter
 - M: bûcher
 - Mbis: bûcher



- Vers 1743
- N: magasin de mobilisation
 - O: malades
 - P: chirurgien de garde
 - Q: latrines
 - R: chirurgien de garde

- Vers 1768
- S: malades
 - T: infirmiers
 - U: malades
 - V: bureau des entrées
 - W: chambre de garde
 - X: latrines

- 1824
- Y: chapelle
 - Z: sacristie

- 1694/1705
- I: salle de conférence
 - II: chapelle mortuaire
 - III: amphithéâtre

- Vers 1743
- IV/V: logement concierge
 - VI: corps de garde
 - VII: latrines



L'hôpital Fouquet. sous la loupe d'archéologues passionnés

les archéologues de l'Inrap
en cours de fouille du sol
de la chapelle primitive.

A l'arrière plan,

la nouvelle chapelle construite en 1827



Anne-Marie Fourteau, ingénieure d'études au service de l'archéologie à la DRAC Bretagne, en charge du département du Morbihan, a pour mission l'étude et la protection du patrimoine archéologique. Elle veille au respect de la réglementation en matière d'archéologie et œuvre à la sauvegarde par l'étude des vestiges retraçant l'histoire humaine. Elle a ainsi pu contribuer avec la collectivité, à la prise en compte des éléments matériels, même récent, qui touchent à l'histoire de Palais. Par exemple les vestiges de l'ancienne chapelle St-Sébastien rue Carnot préservés dans un futur espace culturel.

Spécialiste des périodes médiévales et modernes, elle a accompagné ICADE PROMOTION, opérateur du projet immobilier de l'ancien hôpital St Louis, dans l'acquisition des données sur la chapelle de l'hôpital qui a fait l'objet d'un relevé photographique complet de son architecture, conservant sous les enduits intérieurs, les témoins de la chapelle primitive (17^{ème}) que l'on pensait totalement reconstruite au 19^{ème}. Une campagne de fouille archéologique a ensuite été lancée, sur proposition et avec l'aide du promoteur, pour étudier le sol de cette chapelle qui aurait été utilisé comme espace sépulcral selon la documentation existante.



Cette opération, conduite par une équipe d'archéo-anthropologues de l'Inrap dirigée par Rozenn Colleter, a permis de dégager et d'étudier une douzaine de tombes inhumées pour la plupart en cercueil. Après relevés et analyse des pratiques funéraires, les squelettes ont été démontés avant d'être transportés dans un laboratoire à Rennes en prévision d'études complémentaires qui porteront en particulier sur l'état sanitaire des individus.

Par ailleurs, le nécessaire de sauvegarde des éléments de patrimoine sous format 3D, photographique et de pièces architecturales significatives a été mis en œuvre par le promoteur pour conserver des éléments mémoriels de la chapelle.

Il faut signaler aussi la découverte d'un large bassin maçonné, recouvert par la chapelle. Il apporte des informations nouvelles sur l'utilisation de ce secteur avant la construction de l'hôpital au 17^{ème}. Ancienne fontaine pour les utilisateurs du port ?





Ils Font Vivre Palais

Retrouvez désormais en dernière page de notre petit journal une rubrique intitulée « Ils font vivre Palais ». Cette chronique retracera des portraits de ceux qui font l'actualité, la mémoire, rayonner la commune... qui font vivre Palais. Pour notre premier épisode, nous sommes allés à la rencontre de l'incontournable Andrée Pressard.



Le carton aurait bien pu ne jamais livrer les secrets qu'il renfermait. Lorsque, pour prendre sa retraite, Andrée Pressard a décidé de tenir la promesse faite à son père de revenir vivre sur l'île où elle était née, elle n'imaginait alors pas ramener avec elle les vestiges de toute une époque.

Digne d'un trésor, c'est tout un pan de l'histoire de Belle-Île que le carton entreposé chez son oncle a révélé. Un patrimoine humain mêlant photos et documents, qu'Andrée garde précieusement.

Le grand père Pressard, Edmond de son prénom, est arrivé " en garnison " sur l'île fin 1800. Le jeune élève pharmacien originaire de Pontivy ne savait pas encore, qu'à la croisée des chemins, il rencontrerait Caroline Loréal, native de Bangor, issue d'une famille aux multiples « pignons sur rue », avec à sa tête un beau-père à la fois maquignon, boucher et propriétaire immobilier. Edmond épouse rapidement Caroline avec qui il s'installe à l'actuel numéro 8 de la place de la République.

Cette maison, dans laquelle demeure aujourd'hui Andrée, renferme toute l'histoire de la famille Pressard. Une histoire bien conservée, qui retrace toute une époque de la vie Palantine, de la sardine, de l'arrivée du tourisme... avec en fil conducteur la photographie qui nous invite au voyage dans le Belle-Île des deux siècles passés.

« **La photographie témoin de l'histoire** » : Homme de science au regard d'artiste, le jeune Edmond se prend instantanément de passion pour la photo. « C'était pour lui une grande partie de sa vie, il avait son studio... C'était plutôt un scientifique » confie Andrée. Sur la devanture de la maison Pressard, l'enseigne de photo côtoie celle des "vins et spiritueux". La concurrence sur le négoce viticole devient plus importante. Edmond et la photo s'inscrivent davantage dans le paysage ; il recevra même la médaille de la Photographie de la Société Havraise en 1901 pour la qualité de son œuvre. A cette époque de la sardine et des usines, le tourisme s'implante déjà en toile de fond, et la notoriété de l'île grandit notamment grâce aux séjours de Sarah Bernhardt. Des mariages aux clichés de presse, le photographe développe sa propre activité, la carte postale et prend également son envol. « Chaque photo a son histoire. Toutes font aujourd'hui vivre la mémoire que j'ai à cœur de transmettre » témoigne Andrée. Si les murs de l'appartement ornés de photos nous invitent au voyage, les tiroirs du salon nous livrent d'autres témoignages. Comme ce cliché panoramique pris sur les quais de Palais, immortalisant les 203 naufragés de l'Élisabeth-Ville torpillé en septembre 1917 qui confirme toute la singularité de l'événement. Sur le mur face à la porte d'entrée, la photo prise devant le magasin Pressard, montre une vingtaine de travailleurs agricoles attendant l'embauche journalière, reflète elle aussi une autre époque.

Edmond, visionnaire sur le développement du tourisme, propose des excursions comme en témoignent ces photos où posent fièrement la famille dans cette voiture titanesque pour l'époque. A la mort du grand-père, c'est le père d'Andrée, André également de son prénom, qui prendra la suite. Un papa aimant avec qui la jeune Andrée a beaucoup d'affinités : "J'ai toujours eu sa présence » glisse avec émoi celle qui n'aura pas eu une vie toujours facile.

Dans ses souvenirs de jeunesse, Andrée se remémore l'occupation de la maison familiale par les Allemands. La famille Pressard figurant sur la liste qui les invitait à quitter l'île, à 17 ans, elle embarque sur un bateau de pêche de la famille Ner direction Port Navalo, puis Douarnenez, d'où sa mère est originaire. Au retour à la libération, la maison n'est plus la même « les allemands se sont bien servis » se souvient Andrée.

Entre temps son petit frère est né ; ils ont 17 ans d'écart. C'est le déclic pour Andrée « j'ai compris que le domaine de la santé serait ma destinée... il faut parfois des messages » assure celle qui avait suivi jusque-là sa scolarité à l'école publique de Palais.

En janvier 48, la vie d'Andrée suit son dessein. Son père, à la santé fragile, l'accompagne à Nantes. Elle en reviendra, Diplôme d'État d'Infirmière en poche. Une belle carrière professionnelle s'ouvre alors à elle. Une vie riche de rencontres : « sur l'île c'était très personnalisé à cette époque, les portes n'étaient pas toujours ouvertes... En partant, j'ai évolué notamment grâce à ma profession... je me suis ouverte aux autres, au monde » témoigne cette battante.

Après une carrière bien remplie dans le milieu médical, Andrée retrouve en 1984, « la souche belliloise qui est en moi ; mon bonheur était de revenir sur le rocher où je suis née, comme promis. » glisse Andrée entre sourire et émotion. Elle s'installe dans la maison familiale et découvre cet héritage photographique. « J'avais dans les mains tout un pan de l'histoire à transmettre ». C'est ainsi que commence pour « Dédée », comme certains la surnomment à Palais, une nouvelle aventure. Entre voyages et chorale, elle partage ses archives, notamment avec Carlette et Jacques de la Société historique. Les photos de son grand-père feront l'objet d'une exposition et alimenteront des ouvrages. Plus récemment, Andrée a participé au parcours historique mis en place par la commune. C'est elle aussi qui est à l'origine de l'hommage à Nanie Clément dont le buste sculpté trône désormais au pied de la citadelle.

« J'ai le bonheur de vieillir dans de bonnes conditions, d'avoir la mémoire pour transmettre tout cela » sourit Andrée grand-mère et arrière-grand-mère de deux petits enfants qui font son bonheur.

Cette année contrariée par le virus, aura privé Andrée des animations sur "sa place". Elle qui, appuyée à la rambarde de sa fenêtre installée aux premières loges, se réjouit à chaque festivité, drapeau français en main lors de la finale de la coupe du monde ou applaudissant au rythme de la musique le bal du 14 juillet. A 94 ans, Andrée observe l'évolution de la société, interrogative parfois mais toujours optimiste, avec cet espoir que la transmission soit utile. Cette histoire, celle d'Andrée, c'est aussi la nôtre, celle que l'on partage, celle qui « éclaire l'avenir »... celle d'un carton ouvert qui ne se refermera jamais.

